



Lycée Gabriel Faure

Place Stéphane Mallarmé – BP 116

07301 TOURNON-SUR-RHÔNE CEDEX

04.75.08.21.33 ce.0070029u@ac-grenoble.fr



OPTION SPORT AU LYCÉE GABRIEL FAURE ET SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BADMINTON : QUELLES DIFFERENCES ?

Le lycée G. Faure offre la possibilité d'une pratique sportive de découverte et de spécialisation dans le cadre de l'option sport à raison de 3 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoutent les entraînements à l'Association Sportive et les compétitions UNSS du mercredi après-midi.

Ces 3 heures de cours obligatoires sont réparties de la manière suivante : 1H30 dans l'activité support de la 2^e à la T^e, le Badminton et 1H30 pour les 3 autres activités : Musculation en 2^e, triathlon athlétique (course - saut - lancer) en 1^e et natation en T^e.

En plus des 2H d'EPS et des 3H d'option sport, les élèves peuvent s'entraîner à l'Association Sportive le lundi et le mardi de 17H30 à 19H.

Les compétitions UNSS du mercredi après-midi sont obligatoires : 2 en Athlétisme et 2 en Badminton. Il est bien sûr possible de participer aux rencontres et aux compétitions des autres disciplines proposées à l'AS (Sports collectifs, sports de pleine nature...).

Ces cours, ces entraînements et ces compétitions font l'objet d'une évaluation trimestrielle de la 2^e à la T^e et les candidats au baccalauréat bénéficieront d'une note d'option prise en compte pour l'obtention de leur diplôme.

Les dossiers de candidature sont à déposer à partir du 28 février (voir calendrier sur le site du lycée Gabriel Faure). 16 élèves seront acceptés par niveau, des tests de sélection pourront être organisés si nécessaire.

La motivation, l'engagement et l'attitude des élèves optionnaires doivent être irréprochables dans les cours d'EPS et d'option mais également lors des entraînements à l'AS et des compétitions UNSS, et plus généralement lors de toute la scolarité au lycée Gabriel Faure.

Le lycée G. Faure offre également la possibilité d'une pratique sportive de spécialisation dans le cadre de la Section Sportive Scolaire Badminton à raison d'un entraînement quotidien visant à la meilleure performance possible dans cette activité.

Les candidats à la SSS BaD LGF doivent déposer leur dossier de candidature à partir du 28 février et selon un calendrier spécifique disponible sur le site du lycée Gabriel Faure).

Les candidatures sont limitées à 8 élèves qui s'ajoutent aux 16 optionnaires ce qui fait donc au maximum 24 élèves par niveau soit 72 au total.

L'inscription à la SSS BaD LGF donne droit à une dérogation à la carte scolaire. Les candidats peuvent donc venir de tout le territoire français contrairement aux optionnaires qui doivent venir du secteur du lycée Gabriel Faure.

Les élèves inscrits à la SSS BaD LGF sont automatiquement inscrits à l'option sport.

Les membres de la SSS BaD LGF doivent obligatoirement être licenciés à l'UNSS et dans un club affilié à la FFBaD.

Ils doivent participer à toutes les compétitions UNSS Badminton et être inscrits dans les compétitions interclubs par équipes de leur club fédéral de niveau départemental, régional ou national en fonction de leur performance individuelle.

La participation aux tournois individuels de la FFBaD est fortement recommandée.

Les élèves inscrits à la SSS BaD LGF bénéficient d'une place à l'internat du lycée. Ils doivent trouver une famille d'accueil pour les week-ends s'ils ne sont pas en mesure de retourner dans leur famille.

En plus des cours d'EPS et des entraînements d'option en musculation, athlétisme et natation, ils bénéficient d'entraînements spécifiques en Badminton avec les entraîneurs du BCHT, club partenaire de la SSS BaD LGF.

Si les élèves font le choix de se licencier au BCHT, ils bénéficient en plus des entraînements de la SSS BaD LGF de tous les entraînements du club et de l'expertise de leurs entraîneurs diplômés d'état : préparation physique, technique, tactique et mentale.

Tout comme pour les élèves optionnaires, la motivation, l'engagement et l'attitude des élèves de la Section Badminton doivent être irréprochables dans les cours d'EPS et d'option mais également lors des entraînements de la Section et à l'AS ainsi que lors des compétitions UNSS et fédérales (FFBaD), et plus généralement lors de toute la scolarité au lycée Gabriel Faure.

Le manque d'investissement dans les autres activités scolaires ou des résultats insuffisants mettent fin de manière temporaire ou définitive aux entraînements de la SSS BaD LGF.